

L'avenir s'éclaircit sur Bassillac

AÉRODROME La CCI confie l'exploitation au syndicat mixte Air Dordogne et lancera un appel d'offres. Elle propose aussi une solution pour les entreprises

Hervé Chassain
h.chassain@sudouest.fr

Il se passe toujours quelque chose à l'aérodrome de Bassillac. Christophe Fauvel, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) propriétaire du site, avait remis une pièce dans la machine à la rentrée (lire «Sud Ouest» du 4 octobre) en évoquant son avenir, alors que la délégation de gestion dans les mains du Grand Périgueux s'achève au 31 décembre. Par l'une de ces provocations dont il a le secret, il avait évoqué la vente possible du site pour renflouer la CCI, victime de ponctions budgétaires de la part de l'État.

Tout ceci avait fait bondir les partenaires et les usagers de la plateforme aéroportuaire. Ils ont exprimé leur avis via des lettres ouvertes en déplorant de ne pas être associés aux décisions. Christophe Fauvel a donné des explications une première fois, samedi 12 octobre, et vient d'y revenir, vendredi 25 octobre. «Une décision collégiale et à l'unanimité a été prise avec le Département, le Grand Périgueux, le Syndicat mixte Air Dordogne (Smad) et la CCI pour confier provisoirement la gestion de l'aérodrome au Smad dès le 1^{er} janvier 2020 afin d'assurer la continuité du service.»

«**Les apprentis sorciers**» Cette solution transitoire a été va-



Olivier Bécot, directeur d'Air Affaires, et Christophe Fauvel, président de la CCI de la Dordogne sur le tarmac. PHOTO H. C.

idée par un communiqué commun des quatre structures signé par Germinal Peiro, président du Département, Jacques Auzou, maire de Boulazac, Thierry Nardou, président du Smad et Christophe Fauvel. Le préfet arbitrait cette réunion. Il a aussi été décidé de lancer un appel d'offres dans le courant de l'année 2020 pour la délégation de gestion de la plateforme, en suivant un cahier des charges qu'il reste à écrire. «Tout le monde sera associé afin de trouver le moyen de pérenniser cette plateforme durablement», assure Christophe Fauvel. Il rappelle qu'il connaît bien le domaine aéronautique étant lui-même pilote.

Le président de la CCI a également profité de l'occasion pour répondre une nouvelle fois, agacé, aux usagers inquiets (propriétaires d'avions, aéroclub, entreprises locales...). «Le domaine économique est trop sérieux pour le laisser

à des apprentis sorciers.» Il assure d'ailleurs n'avoir jamais reçu de demande de rendez-vous de leur part et ne pas avoir leurs coordonnées, ce qui est un peu étonnant quand on sait qu'il y a plusieurs ressortissants de la CCI parmi ces usagers. Mais il souhaite l'apaisement, sans oublier de lancer une dernière pique qui devrait plaire : «Les yaka faucon seront invités!».

Les solutions Air Affaires

La nouveauté proposée à Périgueux, mais également à Bergerac, est destinée aux chefs d'entreprises : la société Air Affaires qui met en relation des pilotes professionnels et des propriétaires d'avion avec des usagers. Olivier Bécot, directeur général de l'entreprise, dispose d'un fichier de 400 pilotes et 190 avions et hélicoptères répartis sur toute la France (autour de Périgueux ils sont à Bordeaux, Agen, Auch ou La Rochelle). «Le modèle

économique repose sur une adhésion à 950 euros pour les six premiers mois, les pilotes et les usagers se mettent ensuite d'accord entre eux, nous ne prenons pas de commission». Les prix peuvent ainsi varier. Comme exemple un Périgueux-Paris revient à 2 000 euros l'aller-retour environ «pour un avion de quatre passagers. L'intérêt c'est de le remplir. Nous démocratisons l'aviation privée : 87% de nos clients n'avaient jamais utilisé ce moyen».

Pour l'instant, Air Affaires compte 170 adhérents en France et compte bien en gagner en Dordogne : «Notre force, c'est de faire du sur-mesure avec des liaisons qui n'existent pas en lignes régulières en France et en Europe.» Un atout pour les Tarmacs entre petites villes. Un Périgueux-Épinal, ça vous tente ?

Renseignements sur airaffaires.fr.

COULOUNIEIX-CHAMIERES

Ferme itinérante et atelier laine

Dans le cadre des activités du collectif «Citadins à la campagne», une ferme pédagogique était présente au centre social Saint-Exupéry, à Coulounieix-Chamiers, mardi 22 octobre toute la journée. La ferme itinérante Roule ma Poule est venue de Valojoux pour assurer les animations.

Le lien entre l'enfant et l'animal (lapins, moutons etc.) s'est fait naturellement avec les animaux de ferme présents, malgré parfois quelques appréhensions.

Les ateliers consacrés aux secrets de la laine ont connu un beau succès grâce, notamment, aux moutons et aux lapins angoras. Dorénavant carder, filer, tisser, feutrer ne sont plus abstraits pour les enfants du centre de loisirs. Le maire Jean-Pierre Roussarie et les élus Mireille Bordes et Jacques Leroy ont pu le constater sur place.

Claude Roumagous



Pas si crétiens ces lapins angoras ! PHOTO CLAUDE ROUMAGOUS

COMMUNES EXPRESS

VERGT

Rugby et Octobre rose. Une manifestation aura lieu à l'occasion du match de rugby, dimanche 27 octobre, qui aligne Vergt contre Montignac. Les jeunes de l'école de rugby procéderont à un lâcher de ballons roses en compagnie de Catherine Galvagnon, responsable de l'antenne de la Ligue contre le cancer de Vergt Sainte-Alvère, des éducateurs de l'école de rugby et des présidents des clubs de Montignac et Vergt. Le lâcher aura lieu entre 15 h 15 et 15 h 30.

ANNESSE-ET-BEAULIEU

Conseil municipal. Les élus d'Annesse-et-Beaulieu se réuniront lundi 28 octobre à 20 h 30 à la mairie. L'ordre du jour du Conseil municipal est le suivant : tarifs périscolaires ; convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales ; Amélia ; demande d'achat de terrain ; aliénation d'un chemin rural ; modification des statuts du SDE24 ; modification des tarifs des concessions ; information sur le retrait de délégation à un adjoint ; délibération sur le maintien ou non des fonctions à un adjoint.

TRÉLISSAC

La médiathèque fête Halloween. Jeudi 31 octobre de 10 à 12 heures, la médiathèque de Trélassac accueille un atelier «maquillage artistique» mené par Lili Popi qui déclinera Halloween... Les enfants sont invités à venir déguisés. Un atelier coloriage sera proposé pour patienter entre deux séances.

QUOI DE NEUF ?

Un concert pour soutenir Festi'Map

Ayant joué en tête d'affiche de l'édition 2017 du Festival des musiques alternatives en Périgord, au Skate park de Périgueux, 7 weeks revient ce samedi 26 octobre pour un concert de soutien à l'association Festi'Map. Depuis sa dernière édition en 2018 à la Plaine de Lamoura, à Boulazac, l'association connaît des difficultés financières et fait appel à des groupes ayant joué sur les éditions passées pour renflouer les caisses. 7 weeks a répondu présent pour venir jouer en tête d'affiche au bar Les Toqués, à Périgueux, samedi 26 octobre. Le groupe sera accompagné de Known Dwarf en première partie. Concert à 21 heures. Entrée : 6 euros.

Huit dates pour Sinfonia

Vendredi 22 novembre à 20 h 30 au Centre départemental de la commu-

nication à Périgueux, Sinfonia va lancer sa saison de concerts. Le premier sera assuré par Philippe Cassard, Anne Gastinel et David Grimal et leur interprétation du troisième opus des Trios de Beethoven. Sept autres concerts s'enchaîneront jusqu'à fin mai. Réservations au 05 53 08 69 81, au 11, place du Corderc à Périgueux le lundi de 15 h 30 à 17 h 30 et du mardi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, ou sur le site sinfonia-en-perigord.com. Tarifs : de 9 à 26 euros ; pass privilège, 130 euros et pass fidélité, 20 euros par place. À noter que les places seront désormais numérotées, plus besoin de se présenter en avance au concert.

L'Aquitaine et la Guerre d'Espagne : conférence

Jeudi 7 novembre, à 18 heures, le Centre départemental de la communication à Périgueux accueillera une conférence sur le Sud-Ouest aquitain et la guerre d'Espagne (1936 - 1945).



Le groupe 7 weeks est en concert samedi aux Toqués en soutien de Festi'Map. PHOTO DR

Elle sera assurée par Bernard Lavallé, professeur émérite à l'université de la Sorbonne nouvelle. «De par sa proximité et la présence de nombreux Espagnols installés déjà dans la région, le Sud-Ouest aquitain ne pouvait manquer d'être très concerné», rappellent les Archives départementales, organisatrices de la manifestation. «Il le fut dès l'été 1936 par la bataille d'Irun et devint le théâtre

d'activités clandestines visant à aider les deux camps. L'année 1937 fut la plus marquante, avec les exodes successifs du Pays basque, de Santander et des Asturies qui, après les défaites du front du Nord, conduisirent plus de 120 000 personnes à fuir par mer dans des conditions de plus en plus difficiles vers les ports de la Garonne et de la Charente-Maritime.» Entrée libre et gratuite.